



Avocat salarié et actionnaire licencié

Par **resolubert**, le **13/03/2009** à **12:18**

Bonjour, je recherche de la jurisprudence ou des informations sur le cas suivant:

J'ai été avocat salarié 23 ans et actionnaire dans une SELSA d'avocats nationale. j'ai été élu pour 3ans comme mandataire au conseil de surveillance sans jetons de présence ni compensation sur le contrat et licencié après mon mandat auquel je ne me suis pas représenté.

2 actions contentieuses en appel pour le contrat de travail (chambre sociale) et au TGI pour l'associé sont en cours car le licenciement m'a fait perdre "ipso facto" ma qualité d'actionnaire et donc d'être convoqué à l'AG d'approb des cpt. Les statuts m'ont été opposés pour la fixation statutaire du prix de vente de mes actions (l'actionnaire doit être salarié) alors que j'avais déjà perdu la qualité d'associé du fait de mon licenciement . L'AG de plus déterminait le PVente de mes actions qui ont été unilatéralement vendues au prix statutaire défini par l'AG sous la seule signature du président du directoire comme le permet les statuts, soit au 10ème de leur valeur vénale.

Toute information m'intéresse sachant que le dossier a déjà été travaillé...